



SUNNY

SUivi des Nouveau-Nés
vulnérables des Yvelines



Chers parents,

Votre bébé a été hospitalisé à la naissance et a nécessité des soins.

Après sa sortie d'hôpital, les médecins vous proposent d'organiser un suivi spécialisé.

Le réseau SUNNY organise ce suivi et vous accompagne tout au long du parcours de votre enfant.

Vous êtes libres d'accepter ou de refuser ce suivi.

Si vous êtes d'accord, vous devrez signer le consentement des parents.

Le dossier médical de votre enfant sera alors informatisé sur un logiciel spécifique et accessible uniquement par les professionnels le prenant en charge.

Parcours du suivi

Par qui ?

Votre enfant sera suivi par un médecin pilote.

Ce médecin peut exercer à l'hôpital, en PMI, en CAMSP, ou en ville.

Parfois, ce médecin peut être le médecin traitant de votre enfant. Sinon vous devrez trouver un médecin pour le suivi classique (vaccins, pesées, fièvre ...).

Le choix du médecin pilote se fait en concertation avec le pédiatre référent de l'hôpital et à partir d'une liste de médecins appartenant au réseau.

Pourquoi ?

Au cours de la consultation, le médecin pilote réalisera un examen approfondi pour évaluer la santé et le développement de votre enfant. Cela permettra de dépister précocement d'éventuelles difficultés. Si besoin, des soins pourront être institués et votre enfant orienté vers d'autres professionnels en lien avec le réseau.

Pour qui ?

Enfant domicilié dans les Yvelines et :

- Prématuré inférieur ou égal à 32+6 SA.
- Petit poids de naissance (moins de 1500g ou au 3èmeP) avec un terme entre 33 et 36 SA.
- Encéphalopathie néonatale traitée par hypothermie ou AVC.
- Co-jumeau d'un enfant vulnérable.

Comment ?

Vous devrez prendre vous-même les rendez-vous avec le médecin pilote en précisant en libéral qu'il s'agit d'une consultation réseau.

Planifiez votre rendez-vous à l'avance car les délais peuvent être longs.

La consultation dure environ 45 minutes.

En libéral, vous devrez signer un certificat à la fin de la consultation.

Les consultations sont prises en charge par la sécurité sociale et les dépassements d'honoraires par le réseau.



Quand ?

Les consultations ont lieu à des âges clés du développement.
Elles sont facultatives à 9 et 18 mois d'âge corrigé (AC).

Clôture du suivi

7 ans

1 consultation/an
entre 2 et 7 ans

24 mois AC

18 mois AC

12 mois AC

9 mois AC

4 mois AC

Consultation à la
sortie de l'hôpital

H



L' équipe de coordination :



Dr Audrey Rolland, pédiatre
coordinatrice



Caroline Dupont, puéricultrice
coordinatrice.

Contactez-nous :



06.76.91.32.03 (Du lundi au vendredi,
9h à 17h)



sunny@mypa.fr



Hôpital de Saint Germain en Laye
20 rue Armagis
78100 Saint Germain en Laye

Retrouvez-nous sur :



www.mypa.fr



SUNNY
SUIvi des
Nouveau-Nés
vulnérables des
Yvelines



Le réseau de santé qui accompagne le
développement de l'enfant

www.mypa.fr